

PACS

Attestation d'information

Je soussigné
domicilié

reconnait avoir été informé ce jour de la possibilité qui s'offrait à moi de prendre conseil auprès d'un **notaire**, d'un **avocat** ou de la **Maison de la Justice**, dont l'adresse figure ci-dessous, pour obtenir de plus amples renseignements sur la réglementation en matière de PACS,

reconnait avoir reçu à titre d'information le tableau rédigé par le Ministère de la Justice relatif aux effets comparés du mariage et du PACS (fiche n°2 de la circulaire du 10 mai 2017).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Saint-Claude-de-Diray

Le

Signature :

Maison de Justice et du Droit

3 place Bernard Lorjou

41000 BLOIS

Tél. : 02 54 45 16 16

mjd-blois@justice.fr